

# PIÈCES JUSTIFICATIVES NÉCESSAIRES POUR L'OUVERTURE D'UN COMPTE COURANT

## VOUS ÊTES ARTISAN/COMMERÇANT EN TANT QU'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL ?

- Pièce d'identité en cours de validité du représentant légal (1)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois du représentant légal (2)
- Dernier avis d'imposition sur les revenus
- Livret de famille + contrat de mariage (si concerné)
- 3 derniers mois de relevés de comptes personnels/joints toutes banques confondues
- 3 derniers mois de relevés de comptes professionnels toutes banques confondues
- Tableaux d'amortissement + contrats de prêt (si prêts en cours) à titre personnel et professionnel
- Détail épargne toutes banques confondues
- Dernier bilan si activité déjà existante depuis plus d'un an, ou prévisionnel + liasse fiscale
- L'inscription au répertoire des métiers du registre du commerce de moins de 3 mois.

## VOUS EXERCEZ UNE PROFESSION LIBÉRALE ?

- Pièce d'identité en cours de validité du représentant légal (1)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois du représentant légal (2)
- Dernier avis d'imposition sur les revenus du dirigeant
- Livret de famille + contrat de mariage (si concerné) du dirigeant
- 3 derniers mois de relevés de comptes personnels/joints toutes banques confondues
- 3 derniers mois de relevés de comptes professionnels toutes banques confondues
- Tableaux d'amortissement + contrats de prêt (si prêts en cours) à titre personnel et professionnel
- Détail épargne toutes banques confondues
- Dernier bilan si activité déjà existante depuis plus d'un an, ou prévisionnel + liasse fiscale
- L'inscription au répertoire des métiers et/ou extrait KBIS du registre du commerce de moins de 3 mois.
- Un extrait KBIS de moins de 3 mois mentionnant le représentant légal (ou un justificatif de son pouvoir si le représentant légal n'est pas mentionné sur le KBIS).
- Statuts certifiés conformes.

(1) Justificatif d'identité : Carte Nationale d'Identité (recto et verso) ou passeport (pages où figurent votre signature et votre photo) ou titre de séjour en France (recto et verso).

(2) Justificatif de domicile : une quittance Energie, Eau, une facture de téléphone fixe, une facture de téléphone mobile d'un opérateur notoirement connu, une quittance de loyer HLM, le dernier avis d'imposition ou de non-imposition, attestation assurance résidence principale.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES NÉCESSAIRES POUR L'OUVERTURE D'UN COMPTE COURANT

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE CONSTITUÉE EN EARL, EURL, SARL, SNC, SAS, SA, GAEC, GFA, SCEA, SCM, SCP OU SCI ?

- Pièce d'identité en cours de validité du représentant légal (1) et de toute personne détenant 25% du capital social ou plus
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois du représentant légal (2) et de toute personne détenant 25% du capital social ou plus
- Dernier avis d'imposition sur les revenus du dirigeant et de toute personne détenant 25% du capital social ou plus
- Livret de famille + contrat de mariage (si concerné) du dirigeant
- 3 derniers mois de relevés de comptes personnels/joints toutes banques confondues
- 3 derniers mois de relevés de comptes professionnels toutes banques confondues
- Tableaux d'amortissement + contrats de prêt (si prêts en cours) à titre personnel et professionnel
- Détail épargne toutes banques confondues
- Dernier bilan si activité déjà existante depuis plus d'un an, ou prévisionnel + liasse fiscale
- L'inscription au répertoire des métiers et/ou extrait KBIS du registre du commerce de moins de 3 mois.
- Un extrait KBIS de moins de 3 mois mentionnant le représentant légal (ou un justificatif de son pouvoir si le représentant légal n'est pas mentionné sur le KBIS).
- Statuts certifiés conformes.
- Nomination du gérant ou président si non statutaire

(1) Justificatif d'identité : Carte Nationale d'Identité (recto et verso) ou passeport (pages où figurent votre signature et votre photo) ou titre de séjour en France (recto et verso).

(2) Justificatif de domicile : une quittance Energie, Eau, une facture de téléphone fixe, une facture de téléphone mobile d'un opérateur notoirement connu, une quittance de loyer HLM, le dernier avis d'imposition ou de non-imposition, attestation assurance résidence principale.